

L'INFOLETTRE

JUIN 2024

Projet éolien en réflexion sur L'Hôtellerie



ACTUALITÉS

Après 3 ans de développement, le projet et la concertation se poursuivent.

Les résultats des études (écologiques, paysagères, de vent, acoustiques, etc...) **montrent le potentiel de la commune et permettent de lancer la phase de concrétisation du projet.**

Dans cette nouvelle étape de développement, **les avis et décisions des élus et de l'aviation civile sur les servitudes aéronautiques et l'utilisation des chemins sont pris en compte pour définir les caractéristiques du projet** (nombre d'éoliennes, zone d'implantation, gabarits...) qui se précisent **en vue d'un dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale.**

Nous tiendrons également compte de la zone d'accélération des énergies renouvelables définie par la commune de L'Hôtellerie, après consultation de la population et en application de la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER), votée le 10 mars 2023 pour encourager le développement des énergies renouvelables partout en France.



Le saviez-vous ?

La taille des éoliennes s'est élevée pour multiplier leur production, préserver la biodiversité et réduire l'impact visuel :



Avant, il fallait 10 éoliennes pour avoir un parc de 20 MW. Maintenant, 4 machines sont nécessaires pour générer une quantité d'électricité équivalente.



Aujourd'hui on sait que plus la distance entre le bout des pâles et le sol est importante (la garde au sol) plus les risques de collision avec les oiseaux et les chauves-souris sont réduits.



Aussi, et dans l'objectif de réduire l'impact d'un projet éolien sur le territoire, **les infrastructures existantes sont utilisées. Elles peuvent être modifiées en coordination avec les services de l'État afin que ces modifications bénéficient aux agriculteurs et aux habitants.**

Venez vous informer !

Mardi 02 juillet à la salle communale de L'Hôtellerie de 18h30 à 20h30

Le nombre d'éoliennes et le scénario d'implantation seront exposés et les bénéfices du projet détaillés.

Comme à chaque rencontre, vous pourrez échanger avec l'équipe de VSB qui répondra également à vos questions.

Pour participer, inscrivez-vous :

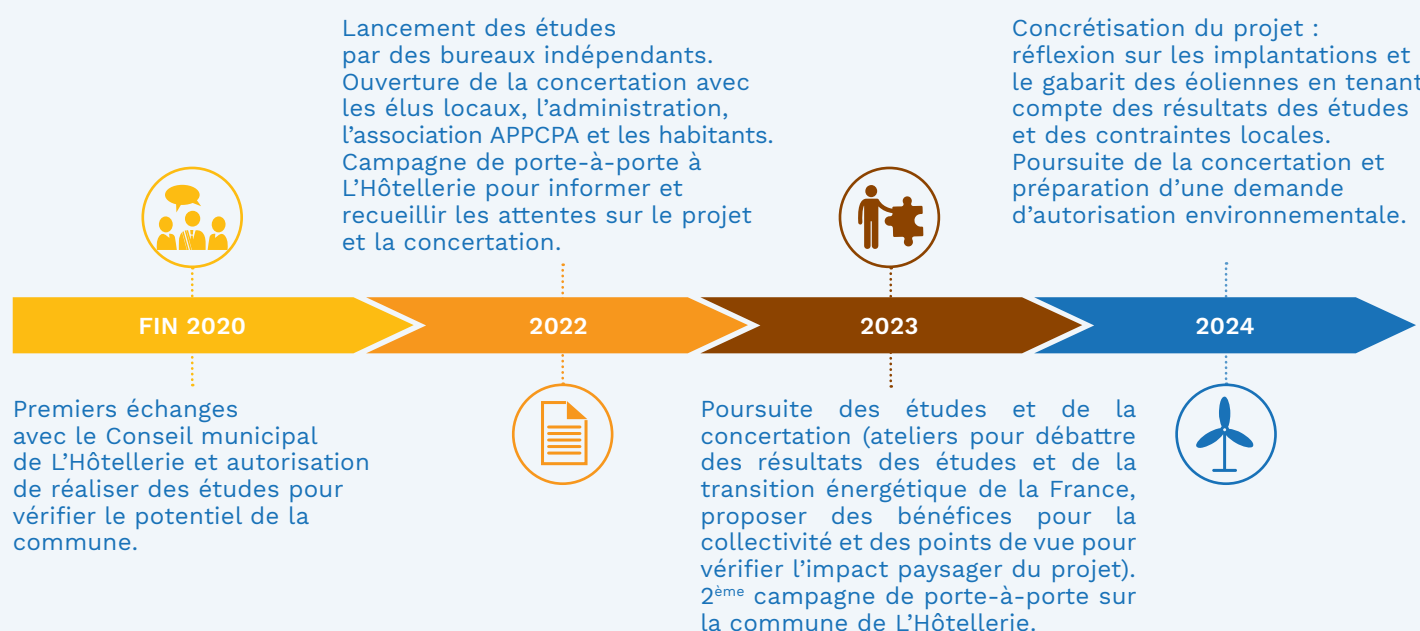


hotellerie.vsb-energies.fr - rubrique «Forum d'information du 2 juillet»



09 83 59 28 82

ÉTAPES DU PROJET



Pour plus d'informations sur le projet, la concertation et la société VSB :

Site du projet : <https://hotellerie.vsb-energies.fr/>

<https://www.vsb.energy/fr/fr/home/>



NOTRE DÉMARCHE

Avec un développement de plus de 900 MW depuis 2001 et plus de 300 éoliennes installées, VSB Énergies Nouvelles est un acteur de référence dans la production d'énergie éolienne et photovoltaïque.

VSB développe, renouvelle, finance, construit et exploite des centrales d'énergies renouvelables. Nos équipes accompagnent les collectivités locales, les élus, les habitants mais aussi les services de l'Etat et les propriétaires fonciers dans le développement de nouveaux moyens de production énergétique plus responsables.

Nos projets sont réalisés en concertation avec les collectivités engagées dans la transition énergétique et les acteurs qui souhaitent participer à la construction du projet.

Edouard RACAPE

Coordinateur territorial éolien

06 79 27 33 60

edouard.racape@vsb-energies.fr

VSB ENERGIES NOUVELLES

74 C rue de Paris- 35000 Rennes

02 99 23 99 50

contact@vsb-energies.fr